

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01052

Numéro SIREN : 480 035 542

Nom ou dénomination : 3A ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 6494

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 3 A ASSURANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 250 avenue Maréchal Foch 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 8 0 0 3 5 5 4 2 0 0 0 4 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2022					
		Brut 1					
COPIE CERTIFIÉE CONFORME À L'ORIGINAL							
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 100	AG	5 100	
		Fonds commercial (1)	AH	1 025 545	AI	50 000	975 545
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	555 691	AU	306 965	248 726
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	6 883	BI		6 883
	TOTAL (II)		BJ	1 593 220	BK	362 065	1 231 155
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT		BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	74 572	CA		74 572
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	352 344	CG		352 344	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 677	CI		1 677	
	TOTAL (III)	CJ	428 594	CK		428 594	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 021 815	1A	362 065	1 659 750	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	113 356	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3 A ASSURANCES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 324 000)			DA	324 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	355 050	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	36 936	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) B1			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*) EJ			DG	361 536	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	251 973	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 329 495	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	166 028	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 218	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	1 382	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	24 684	
	Dettes fiscales et sociales			DY	134 453	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	2 487	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	330 254		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 659 750		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	187 669
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 A ASSURANCES						Néant ☐ *			
						Exercice N			
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
						Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	2 249 191	FH		FI	2 249 191	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 249 191	FK		FL	2 249 191	
	Production stockée*						FM		
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	53 574	
	Autres produits (1) (11)						FQ	8	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 302 774	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	475 152	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	125 073	
	Salaires et traitements*						FY	895 160	
	Charges sociales (10)						FZ	408 383	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	56 718	
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	8	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 960 495	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	342 279		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 285	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	3 285	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 285)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	338 993		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL 3 A ASSURANCES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	4 920	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	4 920	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	12 793	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	12 793	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(7 872)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	79 147	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 307 695	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 055 721	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	251 973	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	53 574
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	177 604
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 137 388				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6 40 216	obligatoires A9 137 388		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7 40 216	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pertes sur quittances perdues			12 793			
Autres produits				4 920		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Annexe

Règles et méthodes comptables

SARL 3 A ASSURANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 659 750 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 251 974 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 12/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 025 546			1 025 546
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 100			5 100
Immobilisations incorporelles	1 030 646			1 030 646
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	470 152			470 152
- Matériel de transport	1 296			1 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	75 877	8 367		84 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	547 325	8 367		555 692
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 883			6 883
Immobilisations financières	6 883			6 883
ACTIF IMMOBILISE	1 584 853	8 367		1 593 220

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	882 189
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	30 000
Total	912 189

Dépréciation du fonds commercial : 50 000 euros



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 100			5 100
Immobilisations incorporelles	5 100			5 100
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	211 716	47 700		259 416
- Matériel de transport	145	432		577
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 386	8 586		46 972
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	250 247	56 718		306 965
ACTIF IMMOBILISE	255 347	56 718		312 065

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 83 133 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 883		6 883
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	74 573	74 573	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 678	1 678	
Total	83 133	76 250	6 883
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODTS A REC.COMMISSION BUDGET DEV.	69 334
PROD.A.RECEV. FORMATION	322
PROD.A REC.COMMIS.COURTAGES	4 034
Total	73 690

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 324 000,00 euros décomposé en 27 000 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	27 000	12,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	27 000	12,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 328 872 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	166 029	24 826	101 764	39 438
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 684	24 684		
Dettes fiscales et sociales	134 453	134 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 706	3 706		
Produits constatés d'avance				
Total	328 872	187 669	101 764	39 438
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	24 393			
(**) Dont envers les associés	1 218			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 218 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FFNP - HONORAIRES	5 646
INT COURUS S/EMPRUNT	139
CONGES PAYES A PAYER	56 750
PERS.SALAIRES A PAYER	19 581
CHARGES S/CONGES	24 970
COT SOC TNS A PAYER (VE)	9 809
COT SOC TNS A PAYER (OC)	2 053
COT.SOC./SALAIRES A PAYER	8 616
TAXE APPRENT.A PAYER	545
FORMATIONS A PAYER	1 211
T.V.T.S CAP	898
CVAE A PAYER	381
Divers - charges à payer	2 390
Total	132 989

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Frais postaux d avance	1 678		
Total	1 678		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite (couvert par la souscription d'un fonds à hauteur de 36 318 €)	39 667
Autres engagements donnés	39 667
Total	39 667
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 39 667 euros

3A ASSURANCES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 324 000 €
Siège Social : 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
250 Avenue Maréchal Foch
480 035 542 RCS BOURG EN BRESSE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 MAI 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide de distribuer à titre de dividendes le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et qui s'élève à 251 973,56 €.

L'Assemblée Générale prend acte que ce montant permet de servir le dividende prioritaire de Monsieur David MORAND, soit la somme de 12 015 € ainsi qu'un dividende unitaire aux autres associés au moins égal à celui versé à Monsieur David MORAND au titre dudit dividende prioritaire.

L'Assemblée Générale décide de compléter cette distribution d'une somme de 746,44 € par prélèvement sur le compte « Autres réserves » afin de porter le montant global de distribution à la somme de 252 720 €.

Le dividende d'un montant brut de 9,36 € par part sociale sera mis en paiement à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Pour les personnes physiques domiciliées en France, la société opérera, avant paiement de ce dividende :

- d'une part, une retenue à la source au titre des contributions et prélèvements sociaux conformément aux dispositions légales,
- et, d'autre part, une retenue à la source au titre du prélèvement forfaitaire sur revenus pour les associés n'ayant pas formulé une demande de dispense, conformément à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :

- le montant du dividende distribué en 2020, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'est globalement élevé à 240 030 €, dont 17,78 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 240 012,22 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2021, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'est globalement élevé à 240 030 €, dont 17,78 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 240 012,22 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2022, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'est globalement élevé à 240 030 €, dont 17,78 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2°/ de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 240 012,22 € non éligible à cette réfaction.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mai 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié exact

Vianney ESCHBACH



Olivier CASSAN

